



AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 11/2022/DC/C-KHY/SG/CIPM-AG

DU **20 AVR 2022** POUR LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DE 260 TABLES BANCS ET DE 08 BUREAUX DE MAITRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE : EP DE KAR-HAY 3 (60,02); EP BILINGUE DE DOUKOULA (60,02) ; EP DE TOUKSOU (28,01); EP DE OULARGO(28,01); EP DE TAKREO (28,01); EP DE GAMLOUM(28,01); EP DE BOBAYE(28); DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD

Le Maire de la Commune de KAR-HAY, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour la fourniture de 260 tables bancs dans les écoles de la Commune, Arrondissement de KAR-HAY, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

1. Objet de la fourniture

L'objet de la présente Demande de Consultation, porte sur la fourniture de 260 tables bancs dans les écoles de la Commune KAR-HAY, en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

3. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par les ressources MINDDEVEL, Exercice 2022 pour un coût prévisionnel de Sept Millions Neuf Cent mille (7 900 000) de Francs CFA TTC.

4. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KAR-HAY.

5. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de KAR-HAY, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quinze mille (15 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de KAR-HAY.

6. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KAR-HAY, au plus tard le **17/05/2022** à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 11/2022/DC/C-KHY/SG/CIPM-AG

DU **20 AVR 2022** /2022 POUR LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DE 260 TABLES BANCS ET DE 08 BUREAUX DE MAITRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE : EP DE KAR-HAY 3 (60,02); EP BILINGUE DE DOUKOULA (60,02) ; EP DE TOUKSOU (28,01); EP DE OULARGO(28,01); EP DE TAKREO (28,01); EP DE GAMLOUM(28,01); EP DE BOBAYE(28); DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME – NORD
FINANCEMENT : RESSOURCES MINEDUB 2022

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

7. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Cent Cinquante Huit mille (158 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

8. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 17/05/22 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Mairie de KAR-HAY, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation.

10. Délais de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de l'ensemble de la fourniture est d'un (01) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison.

11. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de KAR-HAY, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la demande de cotation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements complémentaires

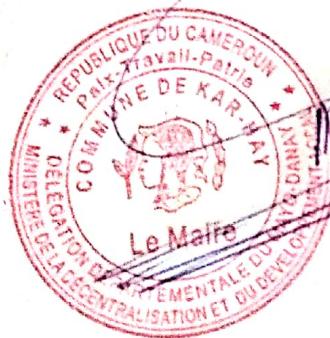
Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de KAR-HAY.

KAR-HAY, le 20 AVR 2022
Le Maire de la Commune

(Autorité Contractante)

Ampliations

- PREFET MAYO DANAY (pour information)
- ARMP (pour publication au JDMP)
- DDMAPMD/SPM (pour archivage)
- DDMINDDEVEL (pour information)
- PRESIDENT/ CIPM (pour action)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)



DANRA Raymond